



Bordeaux, le 19 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN10 : Aménagement à 2x2 voies entre Poitiers et Bordeaux

Modalités de circulation entre Touvérac (16) et Chevanceaux (17)

Les travaux de mise à 2x2 voies de la RN10 entre Touvérac à Chevanceaux, se poursuivent. C'est la dernière section encore à 2x1 voie entre Poitiers et Bordeaux. Côté Chevanceaux, les raccordements au nouveau tracé sont achevés depuis le mois de mai 2019. **Côté Touvérac ces raccordements sont prévus, sauf intempéries, le 20 juin prochain.** A partir de cette date, les usagers pourront circuler en continu sur le nouveau tracé à 2x2 voies.

La vitesse autorisée sera limitée dans un premier temps à 90 km/h (au lieu de 110 km/h) sur cette section jusqu'à l'automne prochain. En effet, certaines voies de la nouvelle RN10 seront ponctuellement neutralisées pour terminer les travaux : construction du dernier écran acoustique à Chevanceaux, pose de la signalisation verticale définitive et des clôtures. **Les usagers sont donc invités à faire preuve d'une vigilance particulière,** malgré le confort offert par la nouvelle infrastructure, à l'approche et au droit des zones de travaux.

Par ailleurs, des déviations locales restent nécessaires tant que les différentes voiries ou ouvrages ne sont pas mis en service. Il s'agit principalement de l'achèvement du futur échangeur n° 74 (RD133 Chantillac/Bors-de-Baignes), du rétablissement de la RD 132 et de l'itinéraire parallèle à la nouvelle route.

Cette opération est inscrite au contrat de Plan État-Région 2015/2020 pour un montant de 68,5 M€. Elle est cofinancée par l'État (89%) et la Région Nouvelle-Aquitaine (11%). La maîtrise d'ouvrage est assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la maîtrise d'œuvre par la direction interdépartementale des routes atlantique (DIRA).